COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 16 AOUT 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le seize août à 18 heures, les membres du Conseil municipal, dûment convoqués le 12 août 2021 se sont réunis en 2ème séance sous la présidence de M. Lionel FAYE, Maire, le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du jeudi 12 août 2021.

Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de membres présents : 8

<u>Étaient présents</u>: M. Lionel Faye, Maire - Mme Patricia Simon - M. Patrick Simon, adjoints - Mme Christiane Franceschin - Mme Muriel Jouneau - Mme Odile Loaec - M. Emmanuel Fuentes - M. Gérard Pailloux - conseillers.

Pouvoirs de:

Mme Sylvie Carlotto à M. Lionel Faye M. Bernard Capdepuy à Mme Patricia SIMON Mme Corinne Castaing à M. Emmanuel Fuentes M. Philippe Cretois à M. Lionel Faye

<u>Absents excusés</u>: M. Patrick PÉREZ – Mme Florence GIROULLE - Mme Sandrine DUCHEMIN PINCOS - M. Joël ANTOINE - M. Kevin BRAULT - Mme Marie-Christine KERNEVEZ - Mme Catherine LARGETEAU.

<u>Secrétaire de séance</u>: Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, le Conseil Municipal a désigné Mme Patricia SIMON, secrétaire de séance.

* * *

ORDRE DU JOUR:

- Décisions du Maire

Délibérations :

1- Cession du car anciennement affecté au transport scolaire

Questions diverses

* * *

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS

M. le Maire expose au Conseil municipal ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à M. le Maire par délibération n°33/2020 du Conseil municipal de Quinsac en date du 12 juin 2020,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil municipal les décisions prises par M. le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil municipal prend note des décisions suivantes :

N°	Objet	Entreprise /Organisme/ Collectivité	Montant (TTC) Euros
1	Signature d'un devis pour la fourniture et la pose d'un cumulus aux sanitaires de l'école	L'her Fabrice	878.77
2	Signature d'un devis de travaux de couverture pour une toiture à l'école	JRP	25 646.40
3	Signature d'un devis de nettoyage et d'installation de grillage au clocher de l'église	Bodet campanaire	11 892.00
4	Signature d'un devis de bornage chemin des Esprits de Garonne	ABAC	1320.00
5	Signature d'une proposition pour le contrôle label niveau 3 pour le restaurant scolaire	Ecocert	697.45
6	Signature d'un devis d'accès PMR Plaine des sports Bourg	Garonne BTP	2 820.00
7	Signature d'un devis de pompage, nettoyage réseau Eau pluviale au Joucla	SARP Sud Ouest	2 208.00
8	Signature d'un acte d'engagement pour le Marché Voirie 2021	Eurovia	108 610.80

Délibération 1 portant le n°29/2021

CESSION DU CAR ANCIENNEMENT AFFECTE AU TRANSPORT SCOLAIRE

Dans le cadre des dispositions du Code général des collectivités territoriales (articles L 2211-1; L2221-1 et L 2241-1), Monsieur le Maire expose que la commune souhaite vendre le véhicule de marque MERCEDES anciennement affecté au transport scolaire et dont la première mise en circulation date de 2003. La commission école s'est prononcée favorablement pour cette cession.

Un acquéreur a été trouvé pour une offre de 14 500 € net.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

le Conseil municipal décide, à l'unanimité,

- **De vendre** le véhicule MERCEDES ligne MEDIANO, immatriculé 852 RF 33 pour un montant de 14 500€ net à M. Olivier BONNABEAU (91440 Bures sur Yvette),
- Autorise Monsieur le Maire à réaliser toutes les formalités nécessaires à la cession dudit véhicule.

Ce véhicule sera sorti de l'inventaire du mobilier communal (n°260) et la recette sera inscrite au Budget Transport scolaire de la commune.

L'ordre du jour de la séance étant épuisé, la séance est levée à 18 h 38.